



**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 2 mai 2017 à 19 h
4555, rue de Verdun**

PRÉSENCES :

Monsieur Jean-François Parenteau, Maire d'arrondissement
Madame la conseillère Manon Gauthier, Conseillère de la ville
Monsieur le conseiller Sterling Downey, Conseiller de la ville
Monsieur le conseiller Luc Gagnon, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Andrée Mauger, Conseillère d'arrondissement
Monsieur le conseiller Pierre L'Heureux, Conseiller d'arrondissement
Madame la conseillère Marie-Eve Brunet, Conseillère d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

Monsieur Pierre Winner, directeur d'arrondissement
Madame Caroline Fisette, directrice du bureau d'arrondissement et secrétaire
d'arrondissement
Madame Nicole Ollivier, directrice de la culture
Monsieur Stéphane Bernaquez, directeur de l'aménagement urbain et des services
aux entreprises
Monsieur Jean Cardin, directeur direction adjointe des projets d'infrastructure
et du génie municipal
Monsieur Martin Roberge, directeur des travaux publics

CA17 210098

Adoption de l'ordre du jour.

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Eve Brunet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter, tel que soumis, l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement du mardi 2 mai 2017.

10.01

CA17 210099

Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 4 avril 2017.

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Brunet

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement tenue le 4 avril 2017 soit par les présentes approuvé, copie en ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.02

CA17 210100

Approbation du procès-verbal de l'assemblée publique de consultation du conseil d'arrondissement de Verdun tenue le 30 mars 2017 portant sur le projet de règlement de zonage 1700-112.

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le procès-verbal de l'assemblée publique de consultation tenue le 30 mars 2017 soit par les présentes approuvé, copie en ayant été préalablement distribuée à chacun des membres du conseil d'arrondissement.

10.03

CA17 210100.1

PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

La période de questions débute à 19 h 35 pour se terminer à 20 h 47; 16 personnes sont entendues.

1. Monsieur Claude Talbot dépose une motion relative à l'abolition du processus d'approbation référendaire et aux consultations publiques dans le projet de loi 122;
 2. Monsieur André Julien dépose un modèle de résolution instituant la levée du drapeau des patriotes.
-

COMMUNICATION DES CONSEILLERS AU PUBLIC.

Les conseillers qui le souhaitent s'expriment sur les sujets de leur choix.

À 20 h 52 le maire Jean-François Parenteau indique la suspension de la séance.

À 21 h 02 la séance reprend.

CA17 210101

Motion afin de féliciter madame Violet Grant States reconnue comme *Bâtisseuse de la cité 2017* lors de l'édition spéciale du 375e de Montréal tenue le 17 mars 2017. (1176360001)

Attendu que madame Violet Grant States est la première femme noire à être acceptée dans un orchestre majeur au Canada;

Attendu qu'elle a œuvré toute sa vie dans les milieux communautaires, scolaires et religieux;

Attendu qu'elle a été reconnue Grande Verdunoise en 2002 et citoyenne honoraire de Verdun en 2005;

Attendu que lors de la Journée Internationale de la femme, la Ville de Montréal lui a rendu hommage lors de l'édition spéciale du 375e de Montréal où on a souligné l'importante contribution de 19 Montréalaises dont madame Violet Grant States pour l'arrondissement de Verdun;

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE féliciter madame Violet Grant States reconnue comme *Bâtisseuse de la Cité 2017* pour l'arrondissement de Verdun.

10.06 1176360001

CA17 210102

Réponse du maire à l'Avis du Conseil Jeunesse de Verdun sur la création d'un Pôle Jeunesse, déposé le 7 février 2017.

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par la conseillère Marie-Eve Brunet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE déposer la réponse du maire à l'Avis du *Conseil Jeunesse de Verdun* sur la création d'un Pôle Jeunesse, déposé le 7 février 2017.

12.01

CA17 210103

Octroyer un contrat à *Couvreur RB Proulx inc.* pour la réfection de toiture aux *Ateliers municipaux (bassins B-3 et B-4)* au prix total de 185 914,58 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public S17-013 (5 soumissionnaires). (1173678001)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Eve Brunet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser une dépense de 185 914,58 \$, contingences et taxes incluses, pour la réfection de toiture aux Ateliers municipaux (bassins B-3 et B-4);

2. D'octroyer le contrat à cette fin à l'entrepreneur *Couvreur RB Proulx inc.*, le plus bas soumissionnaire, et ce, conformément aux documents de l'appel d'offres public S17-013;
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assumée par l'arrondissement.

20.01 1173678001

CA17 210104

Octroyer un contrat de services professionnels à *Groupe ABS inc.* pour le contrôle des matériaux ainsi que la surveillance qualitative et quantitative de divers chantiers dans l'arrondissement de Verdun - Dépense totale de 337 757,46 \$, contingences et taxes incluses - Appel d'offres public S17-009 (3 soumissionnaires) / Approuver un projet de convention à cette fin. (1173461007)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Eve Brunet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser une dépense de 337 757,46 \$, contingences et taxes incluses, pour le contrôle des matériaux et la surveillance qualitative et quantitative de divers chantiers dans l'arrondissement de Verdun;
2. D'octroyer le contrat à cette fin, à la firme *Groupe ABS inc.*, soumissionnaire se situant au premier rang après l'évaluation qualitative des soumissions, conformément aux documents de l'appel d'offres public portant le numéro S17-009 (3 soumissionnaires);
3. D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

20.02 1173461007

CA17 210105

Rejeter les soumissions déposées dans le cadre des travaux pour l'aménagement d'un parc canin dans le quadrilatère formé par le boulevard Champlain, le canal de l'Aqueduc, la rue Valiquette et l'avenue Brown - Appel d'offres public S16-024 (10 soumissionnaires). (1163461019)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Eve Brunet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE rejeter les soumissions déposées dans le cadre des travaux pour l'aménagement d'un parc canin dans le quadrilatère formé par le boulevard Champlain, le canal de l'Aqueduc, la rue Valiquette et l'avenue Brown - Appel d'offres public S16-024 (10 soumissionnaires).

20.03 1163461019

CA17 210106

Accorder un soutien financier totalisant la somme de 221 786 \$ à différents organismes, pour la période et le montant indiqués en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du Fonds québécois d'initiatives sociales, relativement aux Alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018) / Approuver les projets de convention à cet effet. (1172586004)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Eve Brunet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'accorder un soutien financier totalisant la somme de 221 786 \$, non taxable, aux organismes ci-après désignés, pour la période et le montant indiqué en regard de chacun d'eux, dans le cadre de l'Entente administrative sur la gestion du fonds québécois d'initiatives sociales relativement aux alliances pour la solidarité (Ville-MTESS 2013-2018) :

Organisme	Projet et période	Montant (en \$)
Repaire jeunesse Dawson (129387)	Les initiatives pour la réussite - un continuum d'interventions Du 9 janvier au 21 décembre 2017	17 546
J'apprends avec mon enfant (131501)	Persévérance scolaire : soutien aux partenaires en éducation Du 10 avril 2017 au 31 mars 2018	19 000
Pause Parents-Enfants de Verdun (129382)	Répit de fin de semaine Du 1 ^{er} janvier au 31 décembre 2017	14 907
Toujours ensemble inc. (129386)	Prévention et animation jeunesse - été 2017 Du 29 mai au 1 ^{er} septembre 2017	16 928
Fiduciaire : Repaire jeunesse Dawson (129387)	Un plant de tomate à la fois Du 1 ^{er} février au 23 novembre 2017	22 636
Réseau bénévoles de Verdun inc (157278)	Cuisine collective pour aînées et banque alimentaire Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	24 240
Projet P.A.L. (142785)	Sécurité alimentaire / repas communautaire Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	8 840
L'Ancre des jeunes (129392)	Camp de jour 2017 Du 12 juin au 18 septembre 2017	10 800
Centre communautaire pour aînés de Verdun (147532)	Accès à des repas et à des loisirs pour les aînés vulnérables de Verdun Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	14 175
CASA-CAFI (129364)	Soutien aux familles immigrantes vulnérables Du 30 janvier au 29 décembre 2017	19 300
Corporation l'Espoir (129453)	Accompagnement de personnes présentant une déficience intellectuelle ou un trouble du spectre de l'autisme et multi handicapées Du 26 juin au 11 août 2017	12 414
Sous le toit de P.A.L. INC. (185222)	Vers l'autonomie ! Du 1 ^{er} avril 2017 au 31 mars 2018	23 000
Action Prévention Verdun (266800)	Travail de milieu pour aînés anglophones et allophones / Fieldwork for seniors Du 1 ^{er} juin 2017 au 31 mai 2018	18 000

- D'approuver les 13 projets de convention entre la Ville de Montréal et ces organismes, établissant les modalités et conditions de versement de ces soutiens financiers;

- D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel. Cette dépense sera entièrement assurée par l'agglomération, pour un montant de 221 786 \$;
- DE mandater madame Caroline Fisette, directrice du bureau d'arrondissement, et/ou madame Nicole Ollivier, directrice de la culture, des sports, des loisirs et du développement social, pour la signature desdites ententes, selon le cas.

20.04 1172586004

CA17 210107

Approuver la convention de bail relative à l'exploitation de deux concessions de location d'embarcations nautiques à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, et NAVI Espace nautique inc., pour une durée de quatre mois, soit du 31 mai au 30 septembre 2017, renouvelable pour deux saisons (2018 et 2019). (1177020001)

Il est proposé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

appuyé par la conseillère Marie-Eve Brunet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver la convention de bail relative à l'exploitation de deux concessions de location d'embarcations nautiques à intervenir entre la Ville de Montréal, arrondissement de Verdun, et NAVI Espace nautique inc., pour une durée de quatre (4) mois, soit du 31 mai au 30 septembre 2017, renouvelable pour deux saisons (2018 et 2019);
2. DE mandater madame Marlène Gagnon, chef de la Division, des sports, des loisirs et du développement social, à signer la convention de bail et tout autre document pertinent;
3. Le tout étant conditionnel au respect de la réglementation en vigueur et à l'obtention des autorisations et permis requis, le cas échéant;
4. DE mandater l'arrondissement à percevoir en 2017:
 - un loyer mensuel de 935,50 \$ par mois d'opération au Natatorium de Verdun, taxes applicables en sus, le cas échéant;
 - un loyer mensuel de 1 060 \$ par mois d'opération à l'Esplanade de la Pointe-Nord, taxes applicables en sus, le cas échéant;

Le tout conformément aux informations inscrites au sommaire décisionnel.

20.05 1177020001

CA17 210108

Dépôt par la Division des ressources financières, des rapports budgétaires pour la période de mars 2017. (1177543011)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter le dépôt des rapports budgétaires pour la période de mars 2017, tels que produits par la Division des ressources financières.

30.01 1177543011

CA17 210109

Dépôt des listes de virements de crédits du budget de fonctionnement et du budget triennal d'immobilisations pour la période de mars 2017. (1177543013)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter le dépôt des listes des virements de crédits du budget de fonctionnement et du budget triennal d'immobilisations pour la période de mars 2017.

30.02 1177543013

CA17 210110

Dépôt de la liste des bons de commande approuvés ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour la période de mars 2017. (1177543012)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accepter le dépôt de la liste des bons de commande approuvés ainsi que la liste des factures non associées à un bon de commande pour la période de mars 2017.

30.03 1177543012

CA17 210111

Dépôt de la liste des décisions déléguées prises par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), à l'arrondissement de Verdun, pour la période du 1^{er} au 31 mars 2017. (1170357006)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE déposer la liste des décisions déléguées prises en vertu du *Règlement intérieur du conseil d'arrondissement sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés, abrogeant le Règlement G21-0004 (RCA05 210009)* par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises (DAUSE), à l'arrondissement de Verdun, , pour la période du 1^{er} au 31 mars 2017.

30.04 1170357006

CA17 210112**Autoriser la vente aux enchères des biens laissés sur la voie publique, et ce, pour des évictions ayant eu lieu entre le 3 décembre 2015 et le 21 février 2017. (1176960002)**

ATTENDU QUE nous aurons en entreposage des biens non réclamés et abandonnés depuis plus de soixante (60) jours, à la date prévue de la tenue de la vente aux enchères;

ATTENDU QUE le Code civil et la Charte de la Ville permettent que des biens non réclamés et abandonnés en notre possession depuis plus de soixante (60) jours soient vendus aux enchères;

ATTENDU QUE le conseil municipal, à son assemblée de septembre 2003, a adopté la résolution numéro CM03 0761 déléguant aux conseils d'arrondissement le pouvoir de se départir des biens laissés ou oubliés sur la voie publique, lesquels sont en leur possession depuis plus de soixante (60) jours.

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Marie-Andrée Mauger

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'autoriser la vente aux enchères, laquelle se tiendra le ou vers le 25 mai 2017, des biens laissés sur la voie publique et abandonnés à la suite de l'éviction ayant eu lieu à l'endroit suivant:

Adresse d'éviction	Date d'éviction
629, 4e Avenue	3 décembre 2015
983, rue Brown	8 mars 2016
1075, rue Melrose	11 avril 2016
3980, rue Lesage unité 10	14 septembre 2016
771, rue Woodland	7 décembre 2016
735, rue Gordon	20 décembre 2016
772, 3e Avenue	21 février 2017

2. ET de retenir les services d'un huissier, afin de procéder à la vente aux enchères.

30.05 1176960002

CA17 210113**Autoriser la Division de la culture, des bibliothèques et du développement social de l'arrondissement de Verdun à participer à la Campagne d'amnistie 2017 instaurée par Les Bibliothèques de Montréal, dans le cadre du 375e anniversaire de Montréal, pour la période du 2 au 22 juin 2017. (1175148001)**

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser la Division de la culture, des bibliothèques et du développement social de l'arrondissement de Verdun à participer à la Campagne d'amnistie 2017, instaurée par les Bibliothèques de Montréal, dans le cadre du 375e anniversaire de Montréal, pour la période du 2 au 22 juin 2017.

- Du 2 au 22 juin, aucuns frais de retard ne s'ajouteront aux dossiers des abonnés;
- La carte d'abonné sera refaite gratuitement si elle a été perdue;
- Les frais reliés aux documents déclarés perdus, s'ils sont retournés en bon état, seront amnistiés;

- Les employés proposeront aux usagers qui se présenteront d'amnistier les frais de retard à leur dossier s'ils en ont.

30.06 1175148001

CA17 210114

Autoriser le directeur de la Direction adjointe des projets d'infrastructure et du génie municipal de l'arrondissement de Verdun, à remettre, dans un délai de soixante jours, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques lorsque les travaux de la plage de Verdun (projet 16-18) seront complétés, une attestation signée confirmant que les travaux ont été réalisés en conformité avec l'autorisation accordée. (1176310001)

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'autoriser le directeur de la Direction adjointe des projets d'infrastructure et du génie municipal de l'arrondissement de Verdun, à remettre, dans un délai de soixante jours, au ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques lorsque les travaux seront complétés, une attestation signée confirmant que les travaux ont été réalisés en conformité avec l'autorisation accordée.

30.07 1176310001

CA17 210115

Demande de dérogation mineure pour la marge avant du bâtiment résidentiel sis au 287 à 289, rue Gordon. (1177325004)

La secrétaire d'arrondissement invite les personnes présentes dans la salle à s'exprimer sur cette demande de dérogation.

Personne ne demande à se faire entendre.

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par le conseiller Luc Gagnon

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accorder une dérogation mineure au Règlement de zonage 1700 pour le bâtiment résidentiel sis au 287 à 289, rue Gordon, et ce, afin d'autoriser une marge avant minimale de 1,73 m sur une longueur de 2,74 m pour la fenêtre en saillie et d'autoriser une marge avant minimale de 2,98 m pour le restant de la façade du bâtiment, c'est-à-dire 1,21 m à gauche et 3,68 m à droite de ladite fenêtre.

40.01 1177325004

CA17 210116

Demande de dérogation mineure afin d'autoriser une marge avant de 1,02 mètre face à la rue Regina dans le cadre du projet de construction d'un bâtiment résidentiel au 3642 à 3652, rue Gertrude (lot 6 002 145). (1173203003)

La secrétaire d'arrondissement invite les personnes présentes dans la salle à s'exprimer sur cette demande de dérogation.

Personne ne demande à se faire entendre.

Il est proposé par la conseillère Manon Gauthier

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'accorder la dérogation mineure quant au respect de la marge avant minimale pour l'immeuble projeté au 3642 à 3652, rue Gertrude (lot 6 002 145), à savoir une marge de 1,02 mètre face à la rue Regina, au lieu de 2 mètres, tel qu'exigé à la grille des usages et normes H02-81 du *Règlement de zonage n° 1700* pour un bâtiment de la classe d'usages h2 implanté en mode contigu.

40.02 1173203003

CA17 210117

Demande d'approbation par plan d'implantation et d'intégration architecturale (PIIA) afin de permettre la démolition d'un bâtiment commercial au 351, rue Régina et la construction de deux bâtiments résidentiels de six logements chacun au 3630 à 3640 et au 3642 à 3652, rue Gertrude. (1173203002)

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Brunet

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver, conformément à la sous-section 10 de la section 1 du chapitre 9 du *Règlement de zonage n° 1700* tel qu'amendé :

- la démolition du bâtiment commercial d'un étage situé au 351, rue Regina (lot 1 152 989);
- les plans, élévations et coupes ainsi que le plan d'aménagement paysager (révisés suite à l'avis du CCU), préparés par Annick St-Laurent, architecte, déposés, estampillés et datés du 11 avril 2017 par la Division de l'urbanisme, accompagnant les demandes de permis permettant la construction de deux bâtiments résidentiels de 3 étages avec sous-sol et constructions hors toit habitables, de six logements chacun, au 3630 à 3640 et au 3642 à 3652, rue Gertrude (nouveaux lots 6 002 144 et 6 002 145).

40.03 1173203002

CA17 210118

Demande d'approbation pour un aménagement de terrasse estivale sur le domaine public pour le commerce situé au 4844, rue Wellington (Comptoir 21). (1172959003)

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Brunet

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver, en vertu de l'article 25 du Règlement sur l'occupation du domaine public de l'arrondissement de Verdun, le plan préparé par Félix Paré, designer, déposé, estampillé et daté du 13 avril 2017 par la Division de l'urbanisme, accompagnant une demande de permis visant l'installation d'une terrasse commerciale estivale sur le domaine public devant le 4844, rue Wellington (Comptoir 21), aux conditions suivantes :

- Que le garde-corps, côté rue, soit opaque;
- Que les garde-corps des 3 autres côtés soient ajourés sur 30 % de leur surface;
- Que le nombre de bouées présentes sur les garde-corps soit réduit.

40.04 1172959003

CA17 210119

Adoption du second projet de règlement - Règlement 1700-113. (1177325001)

SOU MIS second projet du Règlement de zonage 1700-113 modifiant le Règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à :

- Agrandir la zone H03-17 à même une partie de la zone H03-19 (lot 3 412 766) située au 201, chemin du Golf, à l'Île-des-Sœurs;
- Retirer les distances maximales à respecter pour l'installation d'un réservoir de combustible dans tout le territoire de l'arrondissement de Verdun.

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Brunet

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le second projet du Règlement modifiant le Règlement de zonage n° 1700-113.

40.05 1177325001

CA17 210120

Adoption - Règlement RCA16 210006-1 modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2017) (RCA16 210006). (1167185026)

Pour faire suite à l'avis de motion donné par la conseillère Manon Gauthier lors de la séance ordinaire du 4 avril 2017, résolution CA17 210088, le règlement RCA16 210006-1 modifiant le Règlement sur les tarifs pour l'exercice financier 2017 est soumis.

Ledit règlement vise à corriger l'article 18 « Célébrations de mariage ou d'union civile » de l'Annexe C.

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Brunet

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le Règlement RCA16 210006-1 soit adopté tel que présenté, tous les membres du conseil déclarant l'avoir lu et renonçant à sa lecture.

40.06 1167185026

CA17 210121

Adoption - Règlement 1700-112. (1162959018)

Pour faire suite à l'avis de motion donné par la conseillère Marie-Andrée Mauger lors de la séance ordinaire du conseil tenue le mardi 7 mars 2017, résolution CA17 210052, le Règlement de zonage 1700 112 est soumis.

Ledit règlement modifie le Règlement de zonage 1700, tel qu'amendé, de façon à :

- Modifier la grille des usages et normes I03-10, afin d'ajouter la classe d'usages (c4), spécifiquement les usages petits hôtels, hôtel de moyenne capacité et hôtel de grande capacité.

Il est proposé par la conseillère Marie-Eve Brunet

appuyé par le conseiller Pierre L'Heureux

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le Règlement de zonage 1700-112 soit adopté tel que présenté, tous les membres du conseil déclarant l'avoir lu et renonçant à sa lecture.

40.07 1162959018

CA17 210122

Retirer le projet de résolution CA17 210023 (349, rue de l'Église - Métro Bellemare). (1165291016)

CONSIDÉRANT la tenue d'un registre le mardi 14 mars 2017 sur la résolution CA17 210023 afin de permettre la démolition de 7 bâtiments et l'agrandissement d'un bâtiment principal portant le numéro civique 349, rue de l'Église, l'occupation d'un commerce alimentaire au rez-de-chaussée et au sous-sol et l'ajout de plusieurs logements pour porter le bâtiment à une hauteur finale de 4 étages, le projet tenant sur une assiette foncière comprise entre les rues de l'Église, Gertrude et Ethel;

CONSIDÉRANT QUE 2 294 personnes étaient habiles à voter sur la susdite résolution;

CONSIDÉRANT QUE 243 signatures de personnes habiles à voter étaient requises pour rendre obligatoire la tenue d'un scrutin référendaire;

CONSIDÉRANT QUE 247 personnes se sont enregistrées et qu'en conséquence, la résolution CA17 210023 n'est pas réputée avoir été approuvée par les personnes habiles à voter suivant la loi;

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE le projet de résolution CA17 210023 intitulé *Adopter en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), une résolution afin de permettre la démolition de 7 bâtiments et l'agrandissement d'un bâtiment principal portant le numéro civique 349, rue de l'Église, l'occupation d'un commerce alimentaire au rez-de-chaussée et au sous-sol et l'ajout de plusieurs logements pour porter le bâtiment à une hauteur finale de 4 étages, le projet tenant sur une assiette foncière comprise entre les rues de l'Église, Gertrude et Ethel* soit retiré.

40.08 1165291016

CA17 210123

Modifier le lieu des séances du conseil d'arrondissement de Verdun, pour la période estivale 2017 / Édicter les ordonnances nécessaires relatives à tenue de ces événements. (1172678004)

ATTENDU QUE conformément à l'article 319 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., C. c-19)*, le conseil a adopté, à la séance du 6 décembre 2016, le calendrier et le lieu des séances pour l'année 2017;

ATTENDU QUE conformément à l'article 318 de la *Loi sur les cités et villes (L.R.Q., c. C-19)*, le conseil peut fixer par résolution un autre endroit sur le territoire de la municipalité qu'il peut changer de la même manière qu'il le juge à propos;

ATTENDU QUE l'arrondissement désire rejoindre davantage la population verdunoise;

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. DE modifier les endroits des séances publiques estivales de l'année 2017 comme suit :

Dates	Lieux
Le mardi 6 juin	Parc Arthur-Therrien
Le mardi 27 juin	Centre communautaire Elgar
Le mardi 5 septembre	Serres municipales

2. D'édicter les ordonnances nécessaires relatives à la tenue des séances publiques du conseil, le cas échéant, en vertu des règlements suivants :
 - Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
 - Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516).

40.09 1172678004

CA17 210124

Recommander les dérogations quant à la tarification. Approuver les réservations ainsi que les périodes d'utilisation d'espaces de stationnement. Édicter les ordonnances nécessaires, relatives à la tenue des événements qui se tiendront dans le cadre de la programmation des activités de la *Société de développement commercial (SDC) Wellington*. (1174536003)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver les dérogations quant à la tarification;
2. D'approuver les réservations ainsi que les périodes d'utilisation d'espaces de stationnement;
3. D'édicter les ordonnances nécessaires, relatives à la tenue des événements suivants:

Événements	Lieux	Détails de l'ordonnance
1) JOURNÉE ZUMBA ET CETERA	Rue Wellington, entre les rues de l'Église et Galt Toutes les cases de stationnement situées sur la rue Wellington, entre les rues de l'Église et Galt 10 cases dans le parc municipal de stationnement Ethel (numéro 38)	Dimanche 21 mai 2017, de 00 h 01 à 23 h 59 Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit, vente et consommation de nourriture, vente de produits dérivés Fermeture de rue: Rue Wellington, entre les rues de l'Église et Galt. Dimanche 21 mai 2017, de 7 h à 23 h 59
2) VENTE TROTTOIR	Rue Wellington entre le boulevard LaSalle et la 6e Avenue 20 cases dans le parc municipal de stationnement Ethel (numéro 38) pour la durée de l'événement, soit 4 jours Toutes les cases de stationnement situées sur la rue Wellington entre le boulevard LaSalle et la 6e Avenue	Du jeudi 8 juin 2017 de 00 h 01 au dimanche 11 juin 2017, à 23 h 59 Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit, vente et consommation de boissons alcoolisées, vente de nourriture, vente de produits dérivés.
3) SOIRÉES RYTHMÉES WELL	Rue Wellington, entre la 1re Avenue et la 2e Avenue Toutes les cases de stationnement situées sur la rue Wellington, entre la 1re Avenue et la 2e Avenue	Tous les vendredis - 16, 23 et 30 juin 2017 / 7, 14, 21 et 28 juillet 2017 / 4, 11 et 18 août 2017, de 16 h à 23 h et le samedi 19 août 2017 de 7 h à 23 h Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit Fermeture de rue: Rue Wellington, entre la 1re Avenue et la 2e Avenue
4) VERDUN'ART	Rue Wellington, entre la 3e Avenue et la 4e Avenue Tous les espaces de stationnement situés sur la rue Wellington, entre la 3e Avenue et la 4e Avenue	Samedi 9 septembre 2017, de 6 h à 23 h 59 Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit, vente de produits dérivés, vente de nourriture, vente et consommation de boissons alcoolisées Fermeture de rue: Rue Wellington, entre la 3e Avenue et la 4e Avenue.

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);

- Règlement sur les commerces ou ventes temporaires (1735);
- Règlement RCA06 210012 relatif à la circulation et au stationnement à l'égard du territoire de l'arrondissement de Verdun, au besoin;
- Règlement sur les tarifs (RCA16 210006) en vigueur et son annexe A.

40.10 1174536003

CA17 210125

Recommander la dérogation quant à la tarification. Approuver la réservation et la période d'utilisation d'espaces de stationnement. Édicter les ordonnances nécessaires relatives à la tenue des événements publics. (1174637010)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

- D'approuver la dérogation quant à la tarification;
- D'approuver la réservation et la période d'utilisation d'espaces de stationnement;
- D'édicter les ordonnances nécessaires relatives à la tenue des événements publics.

NOM DE L'ÉVÉNEMENT	LIEU	DÉTAILS DE L'ORDONNANCE
1) PROMOTION DE PRISE EN CHARGE DE SA SÉCURITÉ EN MILIEU URBAIN Action Prévention Verdun	Parc du Quai-de-La Tortue, situé à l'arrière du Club de bowling, au 6000, boulevard LaSalle	Samedi 6 mai 2017, mercredi 5 juillet 2017, jeudi 3 août 2017, de 12 h à 16 h Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit, installation d'un kiosque, affichage sur le domaine public, sollicitation
2) HIGHLAND GAMES 2017 Société des jeux Highland de Montréal		
<ul style="list-style-type: none"> • Défilé 	Le long de la rue Wellington, départ du Parc des Madelinots, pour se terminer à la 3 ^e Avenue Fermetures de rues: Partielles (en saute-mouton)	Jeudi 3 août 2017, de 18 h à 21 h 30 Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit
<ul style="list-style-type: none"> • Événement principal 	Terrain privé de l'Institut Universitaire en santé mentale Douglas, situé au 6875, boulevard LaSalle	Dimanche 6 août 2017 de 7 h à 23 h Types d'ordonnance: Rassemblement, bruit, affichage sous forme d'oriflammes et de bannières
<ul style="list-style-type: none"> • Courses de 1 km et de 5 km 	Piste piétonne, longeant le boulevard LaSalle	Dimanche 6 août 2017 de 8 h 30 à 11 h 30 Types d'ordonnance: Rassemblement, occupation du domaine public

<ul style="list-style-type: none"> Affichage 	<ul style="list-style-type: none"> Des oriflammes sur les poteaux situés sur les boulevards LaSalle et Gaétan-Laberge ainsi que sur les rues Galt, de l'Église, et Rushbrooke Une bannière à l'avant de l'Aréna Denis-Savard 	Du 10 juillet au 7 août 2017, inclusivement
<p>3) BBQ HARMONIE RICHELIEU VERDUN Harmonie Richelieu Verdun</p>	Parc Arthur-Therrien, situé au 3750, boulevard Gaétan-Laberge	Dimanche 18 juin 2017 de 14 h 30 à 18 h 30
<p>4) JOURNÉE PLEIN AIR École secondaire Monseigneur-Richard</p>	Parc Arthur-Therrien, situé au 3750, boulevard Gaétan-Laberge Fermeture partielle du boulevard Gaétan-Laberge, côté sud entre les rues Gilberte-Dubé et Hickson	Vendredi 26 mai 2017 de 5 h à 16 h Vendredi 26 mai 2017 de 9 h à 11 h
<p>5) JE FÊTE AVEC MES VOISINS À VERDUN Action Prévention Verdun</p>	Parc du Souvenir, situé sur la rue de Verdun, face de la mairie de l'arrondissement	Vendredi 9 juin 2017 de 11 h à 18 h
<p>6) VERDUN EN SCÈNES ÉTÉ 2017 Arrondissement de Verdun</p>		Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit
<ul style="list-style-type: none"> Les pianos publics au diapason 	Intersection des rues Wellington et Galt	Jeudi 24 août 2017, de 9 h à 14 h 30
<ul style="list-style-type: none"> Valaire - Concert Campbell 	Parc de l'Honorable-George-O'Reilly	Du jeudi 29 juin 2017, 8 h au vendredi 30 juin 2017, à 10 h
<ul style="list-style-type: none"> Les quartiers complètement cirque - Festival Montréal complètement cirque 2017 		Jeudi 13 juillet 2017, de 14 h à 22 h 30
<ul style="list-style-type: none"> Much ado about nothing - Théâtre Repercussion 		Mardi 25 juillet 2017, de 12 h à 23 h
<ul style="list-style-type: none"> Karim Ouellet - Festivités du Triathlon de Verdun 		Du vendredi 11 août 2017, 10 h au samedi 12 août 2017, 23 h
<ul style="list-style-type: none"> Bras de fer - Théâtre de la Roulotte 		Mardi 15 août 2017, de 12 h à 22 h
<ul style="list-style-type: none"> Homme de vase - Fleuve Espace Danse (dans le cadre du 375e de Montréal - Portageons la fête) 	Parc de l'Honorable-George-O'Reilly - Secteur de la Maison Nivard-de Saint-Dizier	Samedi 17 juin 2017 de 16 h à 18 h
<ul style="list-style-type: none"> Shautit (dans le cadre du 375e de Montréal - Portageons la fête) 		Samedi 17 juin 2017 de 18 h à 19 h
<ul style="list-style-type: none"> Mélisandre - Spectacle Électro-trad (dans le cadre du 375e de Montréal - Portageons la fête) 		Samedi 17 juin 2017, de 19 h à 21 h 30
<ul style="list-style-type: none"> Samuelle - Projet Réseau Accès culture - Festival international de 	Parc Grenier	Mardi 27 juin 2017, de 13 h à 22 h

- la chanson de Granby
- Le Winston Band - Projet Coup de pouce - Festival Vue sur la relève 2017 Mardi 11 juillet 2017 de 13 h à 22 h
 - Oktopus Mardi 27 juillet 2017 de 12 h à 22 h
 - Annie Comptois Jeudi 20 juillet 2017 de 12 h à 22 h
Place publique devant le Centre culturel de Verdun/Bibliothèque Jacqueline-De Repentigny
 - Les indiscretions publiques Jeudi 3 août 2017, de 12 h à 22 h
 - Bouge! - Le Gros Orteil Jeudi 8 août 2017, de 12 h à 22 h
 - Conte du Centre-Sud - Cinéma sous les étoiles Vendredi 11 août 2017, de 19 h à 23 h 30
 - Amylie Mardi 22 août 2017, de 12 h à 22 h
 - Nous autres, les autres - Cinéma sous les étoiles Vendredi 25 août 2017, de 19 h à 23 h 30
 - Ayrad Jeudi 6 juillet 2017, de 8 h à 23 h
Parc de West Vancouver
 - Orchestre Métropolitain - Concert d'été 2017 Du mardi 18 juillet 2017, 12 h au jeudi 20 juillet 2017, à 16 h
 - Bras de fer - Théâtre de La Roulotte Jeudi 10 août 2017, de 12 h à 22 h
 - Requiem for an American Dream Vendredi 18 août 2017, de 19 h à 23 h 30
 - Leyla McCalla Mardi 4 juillet 2017, de 12 h à 22 h
Esplanade de la Pointe-Nord
 - Sonia Johnson - Dialogues Ella et Joe Mardi 18 juillet 2017 de 12 h à 22 h
 - Sussex Mardi 1^{er} août 2017, de 12 h à 22 h
 - Festival international de tango de Montréal - Artiste à confirmer Mercredi 16 août 2017, de 12 h à 23 h 30
Serres municipales - Plancher de danse

7) LA GRANDE TOURNÉE 375^e DE MONTRÉAL

Société des célébrations du 375^e de Montréal

- Tracé pattes de chat Du vendredi 23 au dimanche 25 juin 2017
Rue Valiquette entre boulevard LaSalle et la rue Bannantyne, rue Bannantyne entre les rues Valiquette et Moffat, rue Brown entre la rue Bannantyne et l'entrée de ruelle Manning/Brown, les rues Beatty et Moffat entre le boulevard LaSalle et la rue Beurling
Types d'ordonnances: Marquage sur la voie publique
- Chat de ruelle Samedi 24 juin et dimanche 25 juin 2017, de 5 h à 23 h
Ruelle Manning/Brown, située entre les rues Bannantyne et Beurling
Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit, vente de nourriture, consommation de nourriture, vente et consommation de boissons alcoolisées

<ul style="list-style-type: none"> • La Grande Tournée 	<p>Parc de l'Honorable-George-O'Reilly Stationnement : Le stationnement de l'ancienne chute à neige, du côté des serres municipales et du stationnement sur le boulevard LaSalle, entre les rues Rolland et Valiquette (côté sud-est, côté parc) Pavoisement : Dans le cadre des festivités de la Grande Tournée du 375e, divers types d'affichages, au couleur de la Grande Tournée, seront installés dans le Parc de L'Honorable George-O'Reilly</p>	<p>Du jeudi 22 juin 2017, de 7 h au lundi 26 juin 2017, à 12 h Le montage commencera le jeudi 22 juin 2017 pour se terminer le lundi 26 juin 2017 Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit, affichage, vente et consommation de nourriture, vente et consommation de boissons alcoolisées</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Fenêtre qui parle 	<p>Rues Beatty et Moffat, entre le boulevard LaSalle et la rue Beurling</p>	<p>Vendredi 23 juin au dimanche 25 juin 2017</p>
<p>8) POW WOW MONTRÉAL Projet Urbain Rouge</p>	<p>Auditorium de Verdun, situé au 4110, boulevard LaSalle ainsi que les parcs municipaux de stationnement numéros 35 et 36</p>	<p>Samedi 6 et dimanche 7 mai 2017 de 9 h à 23 h</p>
<p>9) LANCEMENT DU GRAND POTAGER Grand Potager</p>	<p>Serres municipales, situées au 7000, boulevard LaSalle (soit le terrain non gazonné à l'arrière des serres)</p>	<p>Samedi 13 mai 2017 de 8 h à 23 h 55</p>
<p>10) PROJET RUELLES VERTES Arrondissement de Verdun</p>		
<ul style="list-style-type: none"> • Ruelle des Roses 	<p>Située entre les rues Desmarchais et Melrose et les rues de Verdun et Wellington</p>	<p>Samedi 27 mai 2017 de 8 h à 17 h Types d'ordonnance: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit</p>
<ul style="list-style-type: none"> • Ruelles 5e Avenue, 6e Avenue, de Verdun et Bannantyne 	<p>Situées sur la 5e Avenue, 6e Avenue, rue de Verdun et rue Bannantyne</p>	<p>Samedi 3 juin 2017 de 8 h à 17 h Types d'ordonnance: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit</p>
<p>11) CONTENEUR POUR ENTREPOSAGE Association du football mineur de Verdun</p>	<p>Parc Arthur-Therrien, situé au 3910, boulevard LaSalle, à proximité du terrain de football</p>	<p>Lundi 15 mai 2017 au lundi 13 novembre 2017, inclusivement Types d'ordonnances: Occupation du domaine public</p>
<p>12) DRIVE4WE Commission scolaire Lester-B.-Pearson</p>	<p>Terrain de l'école Academy Beurling, situé au 6100, rue Champlain</p>	<p>Samedi 13 mai 2017 de 9 h 30 à 16 h 30 Types d'ordonnance: Rassemblement, bruit, utilisation d'une borne-fontaine, numéro 307 (M8105175)</p>
<p>13) MARCHÉ PUBLIC L'Art d'élever des enfants</p>	<p>La Station, située au 201, rue Berlioz</p>	<p>Dimanche 28 mai 2017 de 9 h à 15 h Types d'ordonnance: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit, vente de semences, vente de produits alimentaires et vente de produits dérivés</p>

14) FÊTE FAMILIALE L'Art d'élever des enfants	Parc West Vancouver, situé sur le boulevard de L'Île-des-Sœurs	Samedi 10 juin 2017 de 9 h à 18 h Types d'ordonnances: Rassemblement, occupation du domaine public, bruit, installation de jeux gonflables, cuisson de nourriture, consommation de nourriture
---	--	--

En vertu des règlements suivants :

- Règlement sur la propreté, les nuisances et les parcs de l'arrondissement de Verdun (RCA10 210012, article 48);
- Règlement concernant l'occupation du domaine public (1516);
- Règlement RCA06 210012 relatif à la circulation et au stationnement à l'égard du territoire de l'arrondissement de Verdun, au besoin;
- Règlement sur les tarifs (RCA16 210006) et son annexe C.

40.11 1174637010

CA17 210126

Premier projet - Adopter en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), une résolution afin de permettre un établissement de services de boissons alcoolisées dans le chalet de golf ainsi que sur le parcours du golf de l'Île-des-Sœurs situé au 999, boulevard de la Forêt (lot 3 926 172). (1167325002)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter tel que soumis, le premier projet de résolution en vertu du Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI), un établissement de services de boissons alcoolisées dans le chalet de golf ainsi que sur le parcours du golf de l'île-des-Sœurs situé au 999, boulevard de la Forêt (lot 3 926 172).

SECTION I

TERRITOIRE D'APPLICATION

1. La présente résolution s'applique au bâtiment identifié en annexe C ainsi qu'au lot 3 926 172.

SECTION II

AUTORISATIONS

2. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable, l'aménagement d'un « bar » ainsi que la consommation de boissons alcoolisées dans certaines portions du chalet de golf identifié en annexe A, sont autorisés, conformément aux conditions prévues à la présente résolution.

L'implantation de kiosques pour la vente d'alcool est autorisée uniquement à l'intérieur de la zone A indiquée à l'annexe B. Cependant, la consommation de boissons alcoolisées est autorisée à l'extérieur sur l'ensemble du lot 3 926 172.

À cette fin, il est permis de déroger à l'article 226 du Règlement de zonage 1700 n'autorisant pas un usage accessoire « bar » au bâtiment principal. Il est aussi permis de déroger à l'article 40 du Règlement de zonage 1700 interdisant l'usage « bar » pour la classe d'usages c1 du groupe « commerce ».

Toute autre disposition réglementaire non incompatible avec celles prévues à la présente résolution s'applique.

SECTION III**CONDITIONS GÉNÉRALES**

3. La présente résolution autorise un « établissement de services de boissons alcoolisées » en usage accessoire à l'usage principal golf.
4. Cet usage est conditionnel à la construction du bâtiment tel qu'illustré à l'annexe C.
5. Les appareils de loterie vidéo sont prohibés.
6. La présente résolution doit être affichée à l'intérieur de l'établissement commercial en tout temps.
7. Un système de sonorisation installé à l'intérieur du bâtiment décrit à l'article 1 ne peut être audible à l'extérieur du terrain.

Après 23 heures, le niveau de bruit mesuré aux limites de la propriété accueillant l'usage projeté ne doit pas excéder 50 décibels. Sont aussi prohibés après 23 heures, le bruit de cris, de clameurs, de chants, d'altercations ou d'imprécations et toute autre forme de tapage lorsqu'il s'entend à l'extérieur ou dans un autre bâtiment que celui décrit à l'article 1.

SECTION IV**CONDITIONS LIÉES À LA VALIDITÉ DE LA RÉOLUTION**

8. L'autorisation faisant l'objet de la présente résolution sera nulle et sans effet si l'usage autorisé à l'article 6 cesse pour une période minimale de 6 mois.

SECTION V**DÉLAI DE RÉALISATION**

9. Les travaux de construction conformes à la présente résolution et aux autres dispositions de zonage doivent être amorcés dans les 24 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation faisant l'objet de la présente résolution sera nulle et sans effet.

Annexe A

Plan du chalet de golf démontrant la section « bar » et les aires de consommation.

Annexe B

Plan du terrain indiquant les limites à respecter pour la vente et les kiosques de vente d'alcool sur le parcours du golf préparé par la Division de l'urbanisme, le 14 décembre 2016.

Annexe C

Plan du chalet de golf, préparé par Robert La Pierre, architecte, et estampillé en date du 24 mai 2016 par la Division de l'urbanisme.

40.12 1167325002

CA17 210127

Dépôt du compte rendu adopté par les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU), et ce, pour la séance tenue le 14 mars 2017, à l'arrondissement de Verdun. (1170357007)

Il est proposé par le conseiller Pierre L'Heureux

appuyé par la conseillère Manon Gauthier

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

DE déposer le compte rendu adopté par les membres du Comité consultatif d'urbanisme (CCU) pour la séance tenue le 14 mars 2017, à l'arrondissement de Verdun.

60.01 1170357007

SECONDE PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Les personnes qui demandent à se faire entendre sont entendues.

70.01

Levée de la séance

Il est proposé par le conseiller Sterling Downey

appuyé par la conseillère Marie-Eve Brunet

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

QUE la séance soit levée à 21 h 32.

70.02

JEAN-FRANÇOIS PARENTEAU
MAIRE D'ARRONDISSEMENT

CAROLINE FISETTE
SECÉTAIRE D'ARRONDISSEMENT